

Étude : Expériences des travailleurs autonomes au Canada, 2023

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le lundi 3 juin 2024

En 2023, 2 652 600 personnes en moyenne étaient des travailleurs autonomes, ce qui représentait 13,2 % de la population occupée. Les travailleurs autonomes forment un groupe diversifié et sont actifs dans de nombreuses industries.

Le travail autonome est associé à des avantages comme la capacité d'être son propre patron, la possibilité de gagner un revenu plus élevé et d'avoir une plus grande autonomie. En revanche, les travailleurs autonomes peuvent être exposés à davantage de risques que les employés.

En s'appuyant sur les données de l'Enquête sur la population active (EPA) et des suppléments de l'EPA recueillies au cours du quatrième trimestre de 2022 et de 2023, une nouvelle étude publiée aujourd'hui, intitulée « [Expériences des travailleurs autonomes au Canada, 2023](#) », permet de mieux comprendre les circonstances et expériences des Canadiens qui sont des travailleurs autonomes dans le cadre de leur emploi principal.

Au quatrième trimestre de 2023, plus de 7 travailleurs autonomes sur 10 (71,9 %) exploitaient de petites entreprises sans employés, et parmi ceux qui avaient des employés, un peu plus des deux tiers (68,7 %) en avaient 5 ou moins. Par ailleurs, près de la moitié (46,2 %) des travailleurs autonomes exploitaient des entreprises non constituées en société. La plupart des travailleurs autonomes n'avaient pas de partenaire (79,1 %) ou de locaux consacrés à leur activité commerciale (69,0 %).

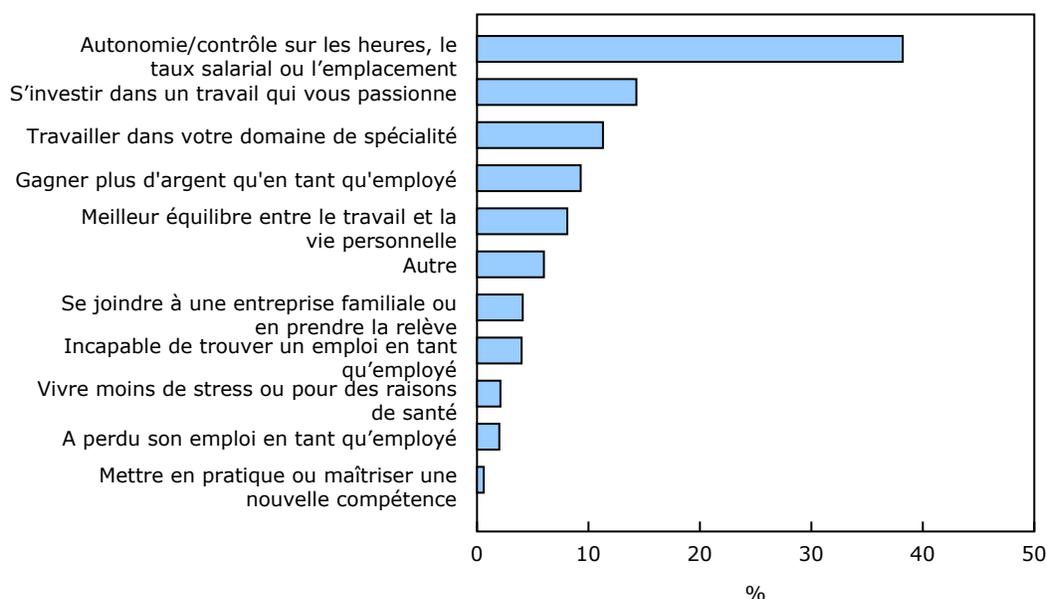
Le travail à la demande, une forme d'emploi caractérisée par des tâches, des projets ou des emplois à court terme qui ne garantit pas un travail stable et où le travailleur doit prendre des mesures précises pour continuer à travailler, demeure une forme de travail autonome répandue sur le marché du travail canadien. Au quatrième trimestre de 2023, un peu plus de 1 travailleur autonome canadien sur 4 (26,6 %) était un travailleur à la demande dans le cadre de son emploi principal.

Parmi les travailleurs autonomes, les femmes étaient plus susceptibles que les hommes d'être des travailleurs à la demande dans le cadre de leur emploi principal au quatrième trimestre de 2023. Même si les jeunes (15 à 24 ans) étaient beaucoup moins susceptibles d'être travailleurs autonomes en général, ils étaient beaucoup plus susceptibles d'être des travailleurs à la demande dans le cadre de leur principal emploi autonome (41,7 %) que les personnes de 25 à 69 ans (26,2 %). En outre, les travailleurs autonomes immigrants de sexe masculin et ceux appartenant à des groupes racisés étaient plus susceptibles d'être des travailleurs à la demande dans le cadre de leur emploi principal.

Au quatrième trimestre de 2023, la raison la plus couramment déclarée pour être travailleur autonome était « l'autonomie et le contrôle sur les heures de travail, le taux salarial ou l'emplacement » (38,2 %). D'autres raisons couramment déclarées étaient « s'investir dans un travail qui vous passionne » (14,3 %), « gagner plus d'argent qu'en étant employé » (11,3 %) et « travailler dans votre domaine de spécialité » (9,3 %).



Graphique 1 Les raisons pour le travail autonome, quatrième trimestre de 2023



Note(s) : Les estimations pour ceux qui ont choisi « a perdu son emploi en tant qu'employé », « mettre en pratique ou maîtriser une nouvelle compétence », ou « vivre moins de stress ou pour des raisons de santé » ont un coefficient de variation de plus de 16,5 %, et doivent donc être utilisées avec prudence.

Source(s) : Enquête sur la population active (3701) et Indicateurs socio-économiques et du marché du travail (5377), quatrième trimestre de 2023, totalisation personnalisée.

Malgré la petite taille de la plupart des entreprises exploitées par des travailleurs autonomes, au quatrième trimestre de 2023, 3 travailleurs autonomes sur 10 (29,8 %) ont déclaré qu'ils prévoyaient d'élargir leur entreprise au cours des 12 prochains mois, en embauchant des employés ou en n'embauchant pas d'employés. À l'inverse, la majorité (61,2 %) des travailleurs autonomes ont indiqué qu'ils prévoyaient de garder leur situation à peu près inchangée, et 8,9 % d'entre eux ont indiqué qu'ils prévoyaient de réduire la taille de leur entreprise, de cesser leurs activités ou de fermer leur entreprise.

Au quatrième trimestre de 2023, les propriétaires d'une entreprise constituée en société (37,6 %) étaient beaucoup plus susceptibles d'indiquer qu'ils prévoyaient d'élargir leur entreprise au cours des 12 prochains mois que les propriétaires d'une entreprise non constituée en société (22,6 %). Les travailleurs autonomes ayant des employés (38,4 %) étaient également beaucoup plus susceptibles de planifier une expansion de leur entreprise que les travailleurs autonomes n'ayant pas d'employés (26,6 %).

Saviez-vous que nous avons une application mobile?

Téléchargez notre application mobile et accédez rapidement aux données du bout des doigts! L'application [StatsCAN](#) est offerte gratuitement dans l'[App Store](#) et sur [Google Play](#).

Note aux lecteurs

Données et notes d'interprétation

Les estimations figurant dans le présent communiqué sont fondées sur les résultats tirés de l'[Enquête sur la population active \(EPA\)](#) et des [Indicateurs socio-économiques et du marché du travail](#), un supplément de l'EPA.

Toutes les estimations décrivent la situation des personnes qui résident dans les provinces, à l'exception des personnes qui vivent dans les réserves autochtones, des membres à temps plein des Forces armées et des pensionnaires d'établissements.

Pour plus de renseignements sur l'EPA, voir le [Guide de l'enquête sur la population active \(71-543-G\)](#).

La présente analyse porte sur les différences entre les estimations qui sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 68 %.

Définitions, source de données et méthodes : numéros d'enquête [3701](#) et [5377](#).

L'article intitulé « [Expériences des travailleurs autonomes au Canada, 2023](#) » est maintenant accessible dans la série [Regard sur les statistiques du travail \(71-222-X\)](#).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias (statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca).